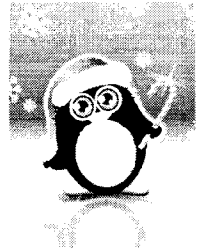


SAIN
FRANCOIS
KAVIER
DE
BROMPTON

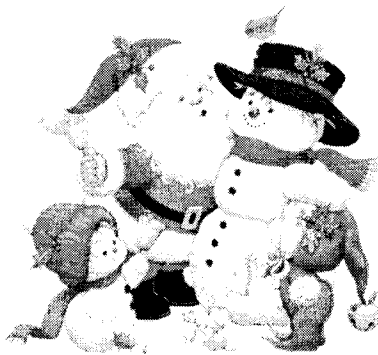


Revue municipale

Volume 27

DÉCEMBRE 2011

VOEUX DES FÊTES



À l'occasion du temps des Fêtes, les membres du conseil municipal et les employés(es) sont très heureux de vous offrir leurs meilleurs voeux pour Noël et une année 2012 remplie de joie, de bonheur, de paix et de prospérité.

Joyeux Noël et Bonne Année à chacun des membres de votre famille.

Claude Sylvain, maire

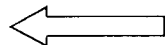
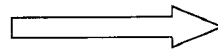
BAC VERT



CHANGEMENT IMPORTANT

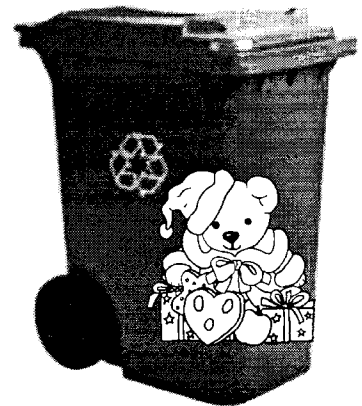
Dès le 5 janvier 2012, la cueillette des bacs change!

Le JEUDI = bac bleu



Le VENDREDI = bac vert

BAC BLEU



RAPPORT DU MAIRE 2011

Citoyennes et citoyens
Membres du conseil municipal,

En vertu de l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous informer, au nom de votre conseil municipal, des résultats financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2010, des réalisations 2011 et des orientations générales pour l'année 2012.



Je désire remercier les conseillers et la conseillère pour leur excellente collaboration dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens de notre municipalité. Je ne voudrais passer sous silence l'excellent travail des employés de la municipalité. À tous les bénévoles, nous apprécions votre implication et soyez assurés de la collaboration de votre conseil municipal.

RÉSULTATS FINANCIERS 2010

Les états financiers au 31 décembre 2010 révèlent des revenus de 2 115 950 \$, des dépenses incluant les activités d'investissement de 1 910 169 \$ et l'application des affectations ou réserves à des fins fiscales de 51 067 \$, justifiant un excédant de 154 714 \$. La firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur, certifie que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, tel que résumé lors du dépôt desdits résultats le 2 mai 2011.

PRINCIPALES RÉALISATIONS – ANNÉE 2011

- Prolongement jusqu'au 31 décembre 2012 de la convention collective avec les employés municipaux syndiqués.
- Signature d'un cadre de gestion avec le préventionniste du service incendie.
- Signature d'un contrat avec le ministère des Transports pour le déneigement, déglacage et fourniture de matériaux pour l'entretien de la Route 249, de l'intersection du chemin du 2^e Rang jusqu'à l'intersection de la Route 222 Ouest dans la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton sur une distance de 12,64 kilomètres et du chemin Frank, de l'intersection de la Route 249 jusqu'à l'intersection de la Route 243 dans la municipalité de Melbourne sur une distance de 13,99 kilomètres. Ce contrat débute le 1^{er} novembre 2011 et peut être renouvelé par tacite reconduction pour une ou deux périodes additionnelles et successives de douze mois chacune.
- Rechargement majeur de gravier sur une partie du Rang 6 Nord incluant creusage de fossés et changement de ponceaux (21 041,28 \$).
- Creusage de fossés sur le Rang 7 Nord (8 033,29 \$).
- Rechargement sur certains chemins municipaux (9 633,36 \$).
- Rapiéçage sur une partie de la rue Frappier.
- Début des réparations de regards d'égout dans certaines rues du village.
- Travaux d'asphaltage sur le chemin de la Rivière Nord et correction au Rang 2 Nord effectués à l'automne 2011 payés par la réserve «Carrières Sablières».
- Signature d'ententes intermunicipales en services incendie avec les municipalités de Saint-Denis-de-Brompton et Kingsbury.
- En suivi des orientations du comité des loisirs, investissement pour les infrastructures loisirs au terrain de balle afin de remplacer le filage électrique, l'éclairage et la clôture. Le terrain de balle est ainsi agrandi de près de cinq mètres.
- Embauche d'une éco-conseillère dans le cadre du projet Escouade Verte à l'été 2011.
- Adoption d'un règlement sur le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.
- Dans le cadre du programme gouvernemental TECQ 2010-2013 permettant des améliorations aux infrastructures de certains chemins municipaux, des travaux ont été réalisés sur environ 1 450 mètres sur la rue de l'Église Est.
- Suite à l'aide financière de 50 000 \$ obtenue du MDDEP dans le cadre du programme «Climat municipalités», établissement d'un plan d'action pour les gaz à effet de serre.
- Soirée reconnaissance du bénévolat.
- Processus d'appel d'offre pour la cueillette et le transport des matières résiduelles.
- Achat-location d'un camion dix roues et équipements à neige.
- Le dossier quant au réaménagement des bureaux de l'hôtel de ville est complété.
- Signature d'une entente avec la ville de Windsor quant aux redevances des carrières sablières.
- Relance du comité de promotion industrielle.
- Révision de certains règlements d'urbanisme en suivi de l'article 59 de la CPTAQ.
- Création d'un comité de l'environnement et élaboration d'un mandat.



**LISTE DE TOUS LES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$
AU 3 OCTOBRE 2011 (incluant les taxes fédérale et provinciale)**

Centre de gestion de l'équipement roulant (location d'un camion de déneigement)	26 445,61 \$
Construction Caron et Fils inc. (rénovations bureaux municipaux)	28 611,58 \$
Excavation R. Toulouse & Fils inc. (matériaux granulaires)	26 515,97 \$
Ferme Richard Rouleau (entente travaux municipaux, excavation, regards)	33 630,30 \$
Financière Banque Nationale Inc. (capital et intérêt règlement d'emprunt 2007-77)	43 725,96 \$
Groupe Ultima Assurances (assurances)	39 369,00 \$
Hydro Québec (électricité)	53 608,38 \$
Ministre des Finances (service de la Sûreté du Québec)	159 176,00 \$
MRC du Val -Saint-François (quote-part, service d'urbanisme)	123 821,05 \$
Pétroles Coulombe et Fils inc.	29 163,45 \$
Régie de la gestion des matières résiduelles de la Mauricie (enfouissement)	40 670,50 \$
Revenu Canada (déductions à la source)	25 642,83 \$
Revenu Québec (déductions à la source)	65 793,21 \$
Sani Estrie inc. (cueillette et transport des matières résiduelles)	41 882,12 \$
Ville de Windsor (entente loisirs 2010 et 2011)	29 400,52 \$
TOTAL	767 456,48 \$

SALAIRE ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX – 2011

	Maire	Conseiller
Rémunération	8 250,24 \$	2 748,72 \$
Allocation de dépenses	4 125,00 \$	1 382,52 \$



De plus, le traitement en 2011 reçu soit par le maire ou son représentant (s'il y a lieu) pour assister aux différentes réunions de la MRC du Val-Saint-François est de 83,10 \$ pour chaque réunion par comité désigné, de 156,81 \$ pour la séance mensuelle, de 64,20 \$ par réunion du CLDÉ, de 110,83 \$ pour chaque réunion convoquée par la SGMR et de 188,88 \$ par réunion du comité exécutif. Le préfet suppléant reçoit 345,63 \$ pour la séance mensuelle et le préfet, 509,94 \$ par séance mensuelle.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

	BUDGET	PRÉVISION	ÉCART
	2011	2011	Favorable (Défavorable)
Recettes	2 283 225 \$	2 574 326 \$	291 101 \$
Dépenses	1 762 591 \$	1 806 879 \$	(44 288 \$)
Transfert aux activités d'investissement	270 634 \$	457 656 \$	(187 022 \$)
Réserves	250 000 \$	261 357 \$	(11 357 \$)
Surplus (déficit) de l'exercice	<u>0 \$</u>	<u>48 434 \$</u>	<u>48 434 \$</u> Suite →

L'écart des revenus estimé de 291 101 \$ est expliqué principalement par :

- subvention du programme climat municipalité pour 12 500 \$,
- redevances reçues pour matières résiduelles de 11 357 \$,
- affectation des différents surplus pour 57 483 \$,
- utilisation de la réserve carrières sablières pour 35 223 \$,
- revenu supplémentaire du contrat MTQ pour 17 785 \$,
- mutations pour 56 791 \$,
- versement reçu du programme TECQ 2010-2013 de 182 467 \$ versus celui estimé de 76 123 \$.



Quant aux dépenses, l'écart est dû au service de voirie pour l'entretien des chemins d'été et d'hiver. Pour ce qui est des immobilisations, l'écart est principalement expliqué par les travaux effectués dans le cadre du programme TECQ 2010-2013.

Pour les réserves, un montant de 11 357 \$ a été reçu du gouvernement pour les matières résiduelles.



ORIENTATIONS 2012

Le conseil municipal annonce les principales orientations pour la prochaine année tout en assurant le bon fonctionnement de la municipalité et particulièrement des finances en respectant la capacité de payer des contribuables :

- Selon les orientations du comité des loisirs, poursuivre les investissements en infrastructures particulièrement au parc des Hérons des Bernaches.
- Augmenter le nombre de tonnes de matières récupérables par des mesures de sensibilisation.
- Finaliser l'installation de deux réservoirs d'eau.
- Poursuivre l'analyse des travaux aux infrastructures municipales en lien avec le programme de subvention de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013).
- Poursuivre les investissements quant au rechargement de gravier, creusage de fossés et débroussaillage.
- Suivi du dossier de mise en candidature pour l'implantation du poste de la Sûreté du Québec sur une partie du terrain municipal à proximité de la Coop des Cantons.
- Poursuivre la mise à jour du site Internet de la municipalité.
- Collaborer au suivi du projet d'amélioration du petit lac St-François et du bassin versant pour contrer les cyanobactéries et la sédimentation.
- Adopter une politique familiale.
- Mise sur pied d'un comité de développement économique.
- Renouvellement de différentes ententes, dont :
 - ◊ convention collective des employés municipaux,
 - ◊ ententes de travail avec le directeur du service incendie, le directeur adjoint du service incendie et les pompiers à temps partiel sur appel,
 - ◊ gestion du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.
- Création d'un comité jeunesse 12-18 ans pour établir des projets correspondant à leurs besoins.
- Création d'un comité suite au dévoilement de la classification horticole de la municipalité aux Fleurons du Québec.
- Appel d'offre pour vidange des fosses septiques aux deux ans.
- Évaluation du dossier d'identification des numéros civiques en milieu rural.

Il nous fera plaisir de vous recevoir lors de la présentation du budget 2012 qui sera déposé à l'assemblée extraordinaire du lundi, 19 décembre 2011 à 19 h à l'hôtel de ville.

Claude Sylvain, maire

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
PRÉSENTATION DU BUDGET 2012**

DÉPENSES	BUDGET 2011	PRÉV 2011 (réel 06.10.2010 + 3 mois estimés)	BUDGET 2012	ÉCART FAV(DÉF) B2012/B2011		Notes	VS
				\$	%		REVENUS TOTAUX
							%
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil municipal	53 369 \$	51 709 \$	53 983 \$	(614 \$)	-1.15%		2.3%
Application de la loi	21 000 \$	11 443 \$	16 000 \$	5 000 \$	23.81%		0.9%
Gestion financière et administrative	129 458 \$	132 144 \$	136 264 \$	(6 806 \$)	-5.26%		5.7%
Évaluation	17 132 \$	17 130 \$	24 111 \$	(6 979 \$)	-40.74%		0.8%
Gestion du personnel	1 500 \$	587 \$	2 700 \$	(1 200 \$)	-80.00%		0.1%
Elections municipales ou référendum	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0.00%		0.0%
Autres	88 155 \$	88 227 \$	103 968 \$	(15 813 \$)	-17.94%	12	3.9%
Sous-total	310 614 \$	301 240 \$	337 026 \$	(26 412 \$)	-8.50%		13.6%
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Service de police	159 222 \$	159 176 \$	160 795 \$	(1 573 \$)	-0.99%		7.0%
Protection contre les incendies	145 137 \$	143 097 \$	149 487 \$	(4 350 \$)	-3.00%		6.4%
Sécurité civile	450 \$	0 \$	0 \$	450 \$	100.00%		0.0%
Brigadier scolaire et chiens	18 074 \$	18 985 \$	20 850 \$	(2 776 \$)	-15.36%		0.8%
Sous-total	322 883 \$	321 258 \$	331 132 \$	(8 249 \$)	-2.55%		14.1%
TRANSPORT							
Voirie municipale	191 791 \$	210 857 \$	209 434 \$	(17 643 \$)	-9.20%	13	8.4%
Enlèvement de la neige	168 353 \$	173 549 \$	181 179 \$	(12 826 \$)	-7.62%	14	7.4%
Enlèvement de la neige - Contrat MTQ	71 619 \$	96 291 \$	80 561 \$	(8 942 \$)	-100.00%		3.1%
Éclairage des rues	21 000 \$	18 658 \$	21 200 \$	(200 \$)	-0.95%		0.9%
Circulation et stationnement	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	0 \$	0.00%		0.2%
Transport en commun	6 590 \$	6 590 \$	6 709 \$	(119 \$)	-1.81%		0.3%
Sous-total	463 353 \$	509 944 \$	503 083 \$	(39 730 \$)	-8.57%		20.3%
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau	2 000 \$	1 680 \$	2 000 \$	0 \$	0.00%		0.1%
Réseau d'égouts	78 034 \$	79 913 \$	90 396 \$	(12 362 \$)	-15.84%	2	3.4%
Enlèvement des ordures & PGMR	139 631 \$	151 568 \$	137 871 \$	1 760 \$	1.26%		6.1%
Élimination des matériaux secs	32 996 \$	32 996 \$	37 370 \$	(4 374 \$)	-13.26%		1.4%
Escouade verte	3 599 \$	4 199 \$	4 371 \$	(772 \$)	-21.45%		0.2%
Sous-total	256 260 \$	270 356 \$	272 008 \$	(15 748 \$)	-6.15%		11.2%
URBANISME ET MISE EN VALEUR							
Urbanisme et zonage	71 971 \$	69 991 \$	70 902 \$	1 069 \$	1.49%		3.2%
Promotion	39 281 \$	36 793 \$	36 411 \$	2 870 \$	7.31%		1.7%
Développement	792 \$	801 \$	8 360 \$	(7 568 \$)	-955.56%		0.0%
Sous-total	112 044 \$	107 585 \$	115 673 \$	(3 629 \$)	-3.24%		4.9%
LOISIRS ET CULTURE							
Centre communautaire	15 700 \$	15 870 \$	18 800 \$	(3 100 \$)	-19.75%		0.7%
Patinoire	3 825 \$	3 825 \$	3 825 \$	0 \$	0.00%		0.2%
Loisirs et culture	43 815 \$	44 183 \$	46 223 \$	(2 408 \$)	-5.50%		1.9%
Entretien terrains et parcs	22 410 \$	22 564 \$	25 505 \$	(3 095 \$)	-13.81%		1.0%
Service animation estivale	13 142 \$	12 989 \$	13 950 \$	(808 \$)	-6.15%		0.6%
Bibliothèque	5 500 \$	5 500 \$	5 500 \$	0 \$	0.00%		0.2%
Sous-total	104 392 \$	104 931 \$	113 803 \$	(9 411 \$)	-9.02%		4.6%
Sous-total des dépenses	1 569 546 \$	1 615 315 \$	1 672 725 \$	(103 179 \$)	-6.57%		68.7%
AUTRES DÉPENSES							
Frais de financement de la municipalité	186 763 \$	185 282 \$	273 825 \$	(87 062 \$)	-46.62%	15	8.2%
Remboursement du fonds de roulement	6 282 \$	6 282 \$	24 163 \$	(17 881 \$)	-284.64%	16	0.3%
Réserve - Fonds Carrières Sablières	250 000 \$	160 000 \$	160 000 \$	90 000 \$	36.00%	17	10.9%
Redevances Carrières Sablières	0 \$	90 000 \$	90 000 \$	(90 000 \$)	-100.00%	17	0.0%
Réserve - Matières résiduelles	0 \$	11 357 \$	0 \$	0 \$	0.00%		0.0%
Sous-total	443 045 \$	452 921 \$	547 988 \$	(104 943 \$)	-23.69%		19.4%
TOTAL DES DÉPENSES AVANT AMORTISSEMENT	2 012 591 \$	2 068 236 \$	2 220 713 \$	(208 122 \$)	-10.34%		88.1%
Amortissement	74 623 \$	126 191 \$	107 761 \$	(33 138 \$)	-44.41%		3.3%
TOTAL DÉPENSES INCLUANT AMORTISSEMENT	2 087 214 \$	2 194 427 \$	2 328 474 \$	(241 260 \$)	-11.56%		91.4%
SURPLUS (DÉFICIT) SELON PCGR	196 011 \$	379 898 \$	283 054 \$	(87 043 \$)	-44.41%		8.6%
+ Amortissement	74 623 \$	126 191 \$	107 761 \$	(33 138 \$)	-44.41%		3.3%
- Immobilisations	270 634 \$	457 656 \$	390 815 \$	(120 181 \$)	-44.41%	18	11.9%
SURPLUS (DÉFICIT) A DES FINS BUDGÉTAIRES	0 \$	48 434 \$	0 \$	(0 \$)	-2.15%		0.0%

12 B2012: augmentation de la quote-part MRC de 10 491\$

13 B2012: concassage matériaux granulaires et débroussaillage supplémentaire

14 B2012: augmentation des dépenses reliées au déneigement pour le sable, calcium et essence

15 B2012: location achat d'un camion de voirie et ses équipements (47 027\$), location achat d'un camion citerne (40 816\$)

16 B2012: remboursement final de la clôture du terrain de balles

17 B2012: redevances Carrières Sablières aux villes de Sherbrooke (15 000\$) et Windsor (75 000\$)

18 B2012: loisirs (24 000\$), installation 2 réservoirs (7 000\$), amélioration bassins versants (10 000\$). TECQ 2010-2013 : investissement municipal (76 123\$) et subvention du gouvernement (220 532\$), promotion et développement (11 160\$), affichage, sécurité et ameublement (4 000\$), infrastructures voirie du chemin de la Rivière sud (38 000\$)

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
PRÉSENTATION DU BUDGET 2012**

	BUDGET 2011	PRÉV 2011 (réel 03.10.2011 + 3 mois estimés)	BUDGET 2012	ÉCART FAV(DÉF) B2012/B2011		Notes	VS
				\$	%		REVENUS TOTAUX
							%
REVENUS							
TAXES							
Foncières générales	1 175 026 \$	1 168 776 \$	1 222 262 \$	47 236 \$	4.02%	1	46.8%
Assainissement des eaux	15 700 \$	15 939 \$	12 474 \$	(3 226 \$)	-20.55%		0.5%
Réseau d'égouts	143 125 \$	143 121 \$	154 612 \$	11 487 \$	8.03%	2	5.9%
Ordures	107 229 \$	107 368 \$	96 996 \$	(10 233 \$)	-9.54%	3	3.7%
Taxe à l'enfouissement	12 228 \$	12 242 \$	13 442 \$	1 214 \$	9.93%		0.5%
Collecte sélective	32 136 \$	32 167 \$	36 120 \$	3 984 \$	12.40%		1.4%
PGMR	16 839 \$	16 858 \$	13 683 \$	(3 156 \$)	-18.74%		0.5%
Sous-total	1 502 283 \$	1 496 471 \$	1 549 589 \$	47 306 \$	3.15%		59.3%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES							
Organisme communautaire – école	6 600 \$	6 600 \$	10 000 \$	3 400 \$	51.52%		0.4%
Sous-total	6 600 \$	6 600 \$	10 000 \$	3 400 \$	51.52%		0.4%
AUTRE REVENUS							
Cour municipale	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$	0 \$	0.00%		0.2%
Licences et permis	17 800 \$	19 899 \$	9 000 \$	(8 800 \$)	-49.44%	4	0.3%
Droits de mutations immobilières	30 000 \$	86 791 \$	35 000 \$	5 000 \$	16.67%		1.3%
Intérêts de banque et placement	2 000 \$	2 136 \$	2 000 \$	0 \$	0.00%		0.1%
Intérêts sur arrangements de taxes	8 000 \$	6 857 \$	7 000 \$	(1 000 \$)	-12.50%		0.3%
Autres recettes	19 300 \$	37 692 \$	59 608 \$	40 308 \$	208.85%	5	2.3%
Subvention député	19 500 \$	16 000 \$	12 500 \$	(7 000 \$)	-35.90%		0.5%
Activités animation estivale	8 250 \$	9 890 \$	10 050 \$	1 800 \$	21.82%		0.4%
Location CCFGL et terrain des loisirs	6 500 \$	9 565 \$	10 400 \$	3 900 \$	60.00%		0.4%
Panneaux publicitaires	0 \$	0 \$	5 000 \$	5 000 \$	0.00%		0.2%
Quote-part contr.-loisirs	5 000 \$	4 234 \$	4 319 \$	(681 \$)	-13.62%		0.2%
MMQ - ristourne	5 680 \$	1 715 \$	1 700 \$	(3 980 \$)	-70.07%		0.1%
Subvention Programme Climat Municipalités	0 \$	12 500 \$	0 \$	0 \$	0.00%		0.0%
Fourrière	0 \$	0 \$	2 500 \$	2 500 \$	0.00%		0.1%
Sous-total	126 030 \$	211 280 \$	163 077 \$	37 047 \$	29.40%		6.2%
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX							
Entretien chemins d'hiver - contrat MTQ	136 774 \$	154 559 \$	159 308 \$	22 534 \$	100.00%	6	6.1%
Entente – entretien des routes	4 210 \$	2 838 \$	3 000 \$	(1 210 \$)	-28.74%		0.1%
Sous-total	140 984 \$	157 397 \$	162 308 \$	21 324 \$	15.13%		6.2%
TRANSFERTS CONDITIONNELS							
Entretien du réseau routier – voirie	72 138 \$	72 138 \$	72 138 \$	0 \$	0.00%		2.8%
SOFIL - remise taxe d'essence	76 123 \$	182 467 \$	220 532 \$	144 409 \$	189.70%	7	8.4%
Remboursement de la TVQ	72 300 \$	72 300 \$	75 200 \$	2 900 \$	4.01%		2.9%
Sous-total	220 561 \$	326 905 \$	367 870 \$	147 309 \$	66.79%		14.1%
FINANCEMENT PAR RÈGLEMENT D'EMPRUNT	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0.00%		0.0%
AFFECTION DU SURPLUS	28 167 \$	71 766 \$	40 816 \$	12 649 \$	44.91%	8	1.6%
AFFECTION DU SURPLUS - CARRA	2 500 \$	2 382 \$	2 500 \$	0 \$	100.00%		0.1%
AFFECTION DU SURPLUS - INFRASTRUCTURES LOISIRS	0 \$	13 884 \$	10 497 \$	10 497 \$	0.00%	9	0.4%
AFFECTION DU SURPLUS - MATIÈRES RÉSIDUELLES	6 100 \$	2 418 \$	16 871 \$	10 771 \$	176.57%	10	0.6%
AFFECTION DU SURPLUS - CARRIÈRES SABLIERES	0 \$	35 223 \$	38 000 \$	38 000 \$	0.00%	11	1.5%
REVENUS CARRIÈRES SABLIERES	250 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	0 \$	0.00%		9.6%
Sous-total	286 767 \$	375 673 \$	358 684 \$	71 917 \$	25.08%		13.7%
TOTAL DES REVENUS	2 283 225 \$	2 574 326 \$	2 611 528 \$	328 303 \$	14.38%		100.0%

1 B2012: augmentation du rôle d'évaluation de 2 269 100\$ (19 287\$), augmentation de 0.02 de la taxe foncière résidentielle et industrielle (27 842\$)

2 B2012: formation, entretien infrastructures dont aérateurs et frais d'électricité

3 B2012: augmentation de 5,00\$/tonne et enfouissement de 50 tonnes supplémentaires (6 900\$), nouveau contrat ordures dont 19 portes supplémentaires combiné à une augmentation de 1% de la TVQ et réduction frais pour collecte du bac vert le vendredi pour 6 533\$, application réserve matières résiduelles pour 10 000\$

4 B2012: aucun revenu pour les licences de chiens: facturation directement de la SPA à compter de 2012

5 B2012: subventions attendues (ruralité 25 000\$, Optimiste 10 000\$, 2e Vins Fromages au profit des loisirs 4 000\$)

6 B2012: contrat de déneigement renégocié avec le MTQ

7 B2012: montant à recevoir du gouvernement en référence à la reconduction de la subvention pour la taxe d'essence (TECQ 2010-2013)

8 B2012: appropriation du surplus pour le financement du nouveau camion citerne

9 B2012: appropriation du surplus "Infrastructures Loisirs" pour l'amélioration des infrastructures loisirs

10 B2012: appropriation du surplus "Matières résiduelles" pour diminuer taxe ordures

11 B2012: appropriation du surplus "Carrières Sablières" pour l'amélioration des infrastructures voirie du chemin de la Rivière sud



PROGRAMMATION PLAISIRS D'HIVER 2012

PLAISIRS
D'HIVER

Vendredi 24 février

Feu de joie

Centre communautaire France-Gagnon-Laprade

Samedi 25 février

Soirée bénéfique vin et fromage

Au profit des loisirs de la municipalité

Info : Josée Bergeron 819 845-1320

Centre communautaire France-Gagnon-Laprade

Dimanche 26 février

Activités pour toute la famille

Portes ouvertes de la caserne des pompiers

13 h à 16 h

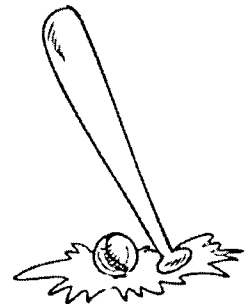
École primaire de l'Arc-en-ciel



TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT TERRAIN DE BALLE

Ce message est pour vous informer que nous avons effectués des travaux d'agrandissement et d'amélioration au terrain de balle. Voici la liste des travaux qui ont été effectués :

- Agrandissement du terrain;
- Amélioration du drainage du terrain;
- Remplacement complet de la clôture et de l'arrêt-balle;
- Ajout d'un troisième poteau de lumière dans le champ extérieur;
- Mise à niveau du panneau indicateur (alignement et emplacement);
- Changement complet de l'éclairage dans le champ extérieur (poteaux et luminaires).



La municipalité tient à souhaiter la bienvenue aux nouveaux propriétaires :

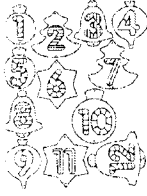
Marie-Claude Sage Christian Leblanc
 Brigitte Sévigny Fiducie Famille St-Laurent
 Vicky Giguère Michaël Boulay
 Roseline Olivier-Pilon Clément Houle
 9133-7089 Québec inc.



Jocelyn Ledoux Vincent Larochelle
 Mariève St-Pierre Jacques Larochelle
 Isabelle Turcotte Tony Raymond
 Guylaine Daigle Patrick Desaulniers

C
O
M
M
C
N
-
Z
Q
-
C
M
S
T
E
S

IDENTIFICATION CIVIQUE AUX PRINCIPALES INTERSECTIONS



Vous remarquerez dans les prochaines semaines, de la nouvelle signalisation aux principales intersections de la Route 249 ceci afin d'annoncer les numéros civiques des résidences d'une rue ou d'un rang.

DISPOSITION DE LA NEIGE

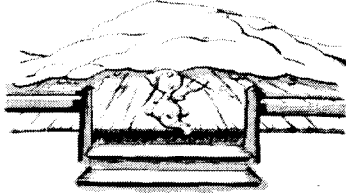
Référence de certains articles du règlement général 2011-139

Article 14 *Disposition de la neige, de la glace, des feuilles ou de l'herbe*
Le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige, de la glace, des feuilles ou de l'herbe provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

Article 81 *Travaux de voirie, enlèvement, déblaiement de la neige*
Il est défendu de stationner un véhicule :

- 1) à un endroit où il pourrait gêner l'enlèvement ou le déblaiement de la neige;
- 2) à un endroit où il pourrait gêner l'exécution des travaux de voirie municipale et où des signaux de circulation à cet effet ont été posés.

La neige c'est marrant,
mais seulement 5 min !



Article 82 *Remorquage*

Tout véhicule stationné en contravention de l'article 81 est remorqué et le propriétaire doit payer les frais de remorquage et d'entreposage pour en obtenir la possession.

Article 83 *Stationnement de nuit durant l'hiver*

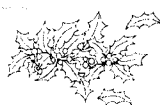
Il est défendu de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période de neige, soit du 15 novembre au 31 mars de 24 h à 7 h.

RÉCUPÉRATION DES ARBRES DE NOËL



Comme par les années passées, vous pourrez apporter votre arbre de Noël et le laisser dans le fond du stationnement de l'hôtel de ville. Ceux-ci seront récupérés le 16 janvier 2012 pour être recyclés en huiles essentielles ou encore en valorisation énergétique.

LES FLEURONS DU QUÉBEC



Le conseil municipal souhaite former un comité permettant d'appliquer les recommandations du classificateur afin d'embellir durablement la municipalité. Si vous êtes intéressés à vous impliquer, nous vous invitons à vous inscrire en communiquant au 819-845-3954 ou à l'adresse courriel info@sfxb.qc.ca



REVUE MUNICIPALE

La prochaine revue municipale est prévue pour le mois de mai 2012.



SÉANCES DU CONSEIL 2012

Les lundis à 19 h

9 janvier

6 février

5 mars

2 avril

7 mai



Si vous désirez obtenir par courriel le projet d'ordre du jour des séances du conseil, veuillez nous transmettre votre adresse courriel à info@sfxb.qc.ca.

Vous pouvez également consulter les procès-verbaux sur le site internet de la municipalité à www.municipalite.sfxb.qc.ca.

BUREAU MUNICIPAL

Nous vous rappelons que les heures d'ouverture du bureau municipal sont de :
10 h à 16 h, du lundi au vendredi.
819-845-3694



CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-LAPRADE

Soyez informé du changement de gestionnaire pour le centre communautaire France-Gagnon-Laprade à compter du 1^{er} janvier 2012, soit Monsieur André Blain. Vous pourrez le rejoindre au (819) 845-3155 pour louer cette salle pouvant contenir 150 personnes.



GROS REBUTS

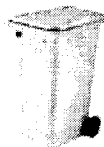
Nous vous annonçons déjà les journées de collecte des gros rebuts :
VENDREDI, le 11 mai et le 12 octobre 2012.



COLLECTE SÉLECTIVE ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT

Prenez note qu'à compter du **VENDREDI 6 JANVIER 2012**, ce sera le jour de la cueillette des matières résiduelles. Suite à l'échéance du contrat le 31 décembre 2011 et du processus d'appel d'offres, le conseil municipal a accepté la proposition de Sani-Estrie à l'effet de déplacer du jeudi au **VENDREDI** le jour de la collecte des matières résiduelles (votre bac vert). Cette décision reflète une économie de coûts d'environ 8 000 \$ annuellement.



Cependant, la collecte sélective (votre bac bleu) demeure le jeudi aux deux semaines :

5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 1^{er}, 15 et 29 mars, 12 et 26 avril, 10 et 27 mai.



A
N
N
O
N
C
E
S



La SPA de l'Estrie : au service des gens de Saint-François-Xavier-De-Brompton

Au 1^{er} janvier 2012, la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie assurera le service de protection et de contrôle des animaux de compagnie ainsi que l'émission des licences d'enregistrement pour les chiens sur le territoire de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tout comme elle le fait pour 26 autres municipalités en Estrie.

Au service de la collectivité depuis 1978, la SPA est un organisme à but non lucratif dirigé par un conseil d'administration bénévole et engagé. Sa mission consiste essentiellement à sensibiliser la population à la valeur de la vie animale et au respect qu'elle inspire, dans la perspective d'harmoniser les relations entre les humains et les animaux.

La SPA compte une trentaine d'employés chevronnés, dont des vétérinaires, des techniciens en santé animale, des patrouilleurs et des inspecteurs qui assurent les meilleurs soins qui soient aux animaux qui lui sont confiés.

Le médaillon d'identification : le billet de retour à la maison

L'enregistrement de votre chien procure une sécurité à votre animal. En effet, si celui-ci s'égaré, le médaillon de la SPA indique qu'il a un gardien quelque part. Si votre chien est retrouvé par un citoyen, ce dernier communiquera avec la SPA grâce au numéro de téléphone inscrit sur ce médaillon; s'il trouve plutôt refuge à la SPA, il rentrera tout aussi aisément à la maison grâce au code inscrit sur son médaillon qui permet de retracer vos coordonnées instantanément.

Valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année, la licence est au coût de 40 \$ pour un chien non stérilisé et de 30 \$ s'il est stérilisé. Si votre animal est stérilisé, vous devrez fournir une preuve de stérilisation fournie par votre médecin vétérinaire; s'il s'agit d'un mâle, vous pouvez également vous présenter à la SPA afin qu'un préposé constate la stérilisation.

À compter de 2012, la facturation pour l'enregistrement de votre chien sera ainsi assumée par la SPA de l'Estrie; cet enregistrement ne sera donc plus inscrit sur votre compte de taxes municipales. Vous recevrez par la poste, à la fin janvier 2012, votre facture accompagnée du médaillon.

Les règlements sur les animaux de compagnie : pour une cohabitation réussie

Afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre ses citoyens et les animaux de compagnie, la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a mandaté la SPA pour voir à l'application des règlements concernant les chiens en liberté, les animaux errants, les nuisances, les morsures, etc. Pour porter plainte concernant l'un ou l'autre de ces règlements, communiquez avec la SPA, du lundi au vendredi, entre 10 h et 17 h au 819 821-4727 (option 5) ou écrivez à plaintes@spaestrie.qc.ca. Pour signaler un cas d'urgence en dehors de ces heures, communiquez avec la Sûreté du Québec au 819 826-3755.

Les bureaux administratifs sont ouverts du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, et le refuge, du lundi au samedi, de 10 h à 17 h.

Coordonnées de la SPA de l'Estrie

1139, boulevard Queen-Victoria
Sherbrooke (Québec) J1J 4N5
Téléphone : 819 821-4727 / Télécopieur : 819 823-1573
www.spaestrie.qc.ca / [facebook.com/spaestrie](https://www.facebook.com/spaestrie)